



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 120262

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les propositions exprimées dans le rapport d'information pour une meilleure prise en charge des urgences médicales. Concernant la prise en charge des urgences psychiatriques, le rapporteur suggère de mieux identifier les patients relevant de la psychiatrie, dès leur arrivée, et de développer la présence de psychiatres ou d'infirmiers de CHS psychiatriques aux urgences. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120262

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2337